



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 129226

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur la nature des instituts de formation professionnelle. On parle de 1 000 instituts qui seraient gérés par des mouvements sectaires, touchant ainsi des populations en difficulté. Il souhaiterait savoir quelles sont les mesures mises en oeuvre par le Gouvernement pour lutter contre ces dérives sectaires.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129226

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1762

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)